

LE MERCREDI 24 NOVEMBRE 2010

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du comité exécutif de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 24 novembre 2010, à 18 h 06, à laquelle sont présents :

Marc Beaulieu
Cécile Gauthier
Sylvain Léger
Carl G. Simpson

Marc Carrière
Alexandre Iracà
Dany Ouellet

Représentants du comité de parents :
Stéphane Mongeon

Luc Trottier

Sont également présents :
Raynald Goudreau, directeur général
Jasmin Bellavance, secrétaire général

La séance est ouverte.

NOMINATION À TITRE DE PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 01-CE (2010-2011)

Attendu les termes des articles 156 et 182 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l.-13.3);

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu;

QUE monsieur Alexandre Iracà agisse à titre de président d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 02-CE (2010-2011)

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MISES EN CANDIDATURE – MODALITÉS

RÉSOLUTION 03-CE (2010-2011)

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger;

QUE les modalités relatives à l'élection à la présidence et à la vice-présidence du comité exécutif soient celles prévues au document ayant pour titre : « Modalités relatives à l'élection à la présidence et à la vice-présidence du comité exécutif ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NOMINATION À TITRE DE PRÉSIDENT D'ÉLECTION**RÉSOLUTION 04-CE (2010-2011)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Alexandre Iracà;

QUE le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, soit nommé président d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE**

Le Président d'élection invite les personnes intéressées à la présidence du comité exécutif à se présenter.

Mise en candidature :

- Monsieur le commissaire Marc Carrière proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu. M. Carrière accepte.

NOMINATION À TITRE DE PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF**RÉSOLUTION 05-CE (2010-2011)**

Attendu les termes des articles 155 et 182 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l.-13-3);

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu;

QUE monsieur Marc Carrière soit nommé président du comité exécutif pour le présent mandat, lequel a été fixé par résolution du Conseil des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE**

Le Président d'élection invite les personnes intéressées à la vice-présidence du comité exécutif à se présenter.

Mise en candidature :

- Monsieur le commissaire Marc Beaulieu proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière. M. Beaulieu accepte.

NOMINATION À TITRE DE VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF**RÉSOLUTION 06-CE (2010-2011)**

Attendu les termes des articles 155 et 182 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l.-13-3);

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière;

QUE monsieur Marc Beaulieu soit nommé vice-président du comité exécutif pour le présent mandat, lequel a été fixé par résolution du Conseil des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur le commissaire Marc Carrière prend son siège à titre de président.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 AOÛT 2010

RÉSOLUTION 07-CE (2010-2011)

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu;

QUE le procès-verbal du comité exécutif du 17 août 2010 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 08-CE (2010-2011)

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE le comité exécutif siège à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 18 h 18.

Le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, présente le projet de règlement hors cour.

RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

RÉSOLUTION 09-CE (2010-2011)

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu;

QUE le comité exécutif revienne en séance publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 18 h 36.

DOSSIER D'UN ENSEIGNANT – RÈGLEMENT HORS COUR

RÉSOLUTION 10-CE (2010-2011)

Attendu les termes des griefs 2002-T003873-5152, 2002-T006249-5152 et 2010-0001046-5152 ainsi que le dossier M-335159-07-0712 de la Commission des lésions professionnelles;

Attendu les discussions intervenues entre l'enseignant, le Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu la volonté des parties de régler le dossier;

Attendu les discussions des membres du comité exécutif;

Il est proposé par monsieur Luc Trottier, représentant du comité de parents;

QUE le directeur général, monsieur Raynald Goudreau et la directrice des ressources humaines, madame Odette Bernier, soient autorisés à signer un règlement hors cour quant au règlement final du dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Questions relatives à la séance

Monsieur Carl G. Simpson

. Clauses et modalités des contrats de rénovation.

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 11-CE (2010-2011)

Il est proposé par monsieur le commissaire Carl G. Simpson;

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 23 février 2011, à 18 heures, à la salle des commissaires située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

Il est 18 h 40.

Marc Carrière,
Président du comité exécutif

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général

